

l'arsenal de la Réforme, Calvin et ses sectateurs inondèrent la France de brochures dogmatiques, et le plus souvent satiriques et incendiaires, qui, à la faveur du voisinage, se glissaient dans le commerce de Lyon et de là dans toute la France ».

La Conjuraison d'Amboise fut « la première tentative politique des protestants », qui jusque-là s'étaient bornés à exercer leur propagande, à se défendre et à se laisser brûler vifs. Les imprimeurs lyonnais s'agitent ; les Senneton, Charles Pesnot, Jean Saugrain, Louis Cloquemin embrassent bruyamment le parti des hérétiques ; c'est de l'officine de Saugrain, devenue le foyer des nouvelles doctrines, que se répandent les libelles innombrables de la politique protestante. Bref, on connaît l'épilogue : le meurtre de Barthélemy Aneau, principal du Collège et suspect d'hérésie, la prise de Lyon par les « hommes » de Condé, les désordres causés par le baron des Adrets, plus tard la Saint-Barthélemy et les « Vêpres lyonnaises ». Mais la ligue n'avait pas dit son dernier mot ; une nouvelle réaction se préparait.

Les catholiques s'étaient réunis en une immense association qui avait pris le nom de « Sainte-Union » ; Lyon y adhère de toutes ses forces et bientôt « se considère comme en état de guerre contre le roi ». Il faut à la Ligue un libraire, et on nomme à ce poste Jean Pillehotte, qui avait succédé à son beau-père Michel Jouve. Jean Pillehotte fut, avec Buysson, Tantillon et Patrasson, l'un des plus zélés partisans de la Ligue ; le 2 mars 1589, après que le Consulat de Lyon, en réponse aux lettres que lui adressait Henri III, eût « solennellement adhéré à la Ligue », le Conseil tenu à l'Hôtel Commun ordonne que « les articles qu'ont esté dressez de l'Vnion, seront imprimez & publiez, ensemble la forme du serment que doiuent faire tous les habitans de la Ville de Lyon, & [il] enjoinct à Jehan Pillehotte, imprimeur de ladicte ville, de les imprimer ». Les discours, harangues, exhortations, déclarations et instructions qu'imprima ou fit imprimer Pillehotte sont innombrables ; Messieurs du Conseil de la Sainte-Union « connaissaient » de tous ces libelles et en autorisaient l'impression ; certains d'entre